



HAL
open science

Quand l'orientation continue : une approche longitudinale mixte des reprises d'études en début de vie active

Isabelle Borrás, Nathalie Bosse, Nadia Nakhili, Alexie Robert

► To cite this version:

Isabelle Borrás, Nathalie Bosse, Nadia Nakhili, Alexie Robert. Quand l'orientation continue : une approche longitudinale mixte des reprises d'études en début de vie active. Trajectoires et carrières contemporaines : nouvelles perspectives méthodologiques : XXVIIèmes journées du longitudinal, Grenoble, 23-24 juin 2022, Laboratoire de sciences sociales (Pacte); Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), Jun 2022, Grenoble, France. pp.89-99, 10.4000/books.cereq.1896 . halshs-04236950

HAL Id: halshs-04236950

<https://shs.hal.science/halshs-04236950>

Submitted on 11 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Quand l'orientation continue : une approche longitudinale mixte des reprises d'études en début de vie active

Isabelle Borrás*, Nathalie Bosse*, Nadia Nakhili**, Alexie Robert***

Introduction

Depuis les années 1990, le processus de transition de l'école à l'emploi est devenu « *de plus de plus en plus long, complexe, socialement organisé, concernant un nombre croissant de personnes et enchevêtrant des états de formation, d'activité et de chômage* » (Rose, 1996, p. 64). Ces traits se sont accentués au cours des années 2000. La comparaison des parcours des jeunes entrés pour la première fois sur le marché du travail en 1998 et en 2010 montre la part décroissante de 72 à 62 % des parcours de « participation rapide et soutenue à l'emploi » et les parts croissantes des « parcours dominés par des difficultés durables d'accès ou de stabilisation en emploi » et « des parcours d'insertion marqués par une reprise d'études ou un épisode de formation notoire » de 21 à 26 % et de 7 à 12 % (Mora, 2018, p. 56). De plus en plus diplômés, les jeunes reviennent également davantage aux études en début de vie active : 15 % de la Génération 2010 a obtenu un nouveau diplôme entre 2010 et 2015 (Mora et Robert, 2017 ; Robert, 2020). Le phénomène de reprises d'études précoces est donc un marqueur de la transformation du processus d'insertion professionnelle de la jeunesse. Il reste encore rarement étudié, sans doute parce qu'il est peu porteur d'enjeux sociaux, tout retour en formation étant a priori considéré positivement. Pourtant la question des effets sur les trajectoires professionnelles se pose. Selon V. Mora et A. Robert (2017) qui observent ces effets à un horizon de cinq ans, ils sont neutres pour les reprises « défensives » faisant suite à une difficulté d'insertion et positifs pour les reprises dites « offensives » visant à évoluer professionnellement.

À la suite de ces travaux, la question de l'horizon pertinent pour la mesure demeure : « *Cinq ans reste court dans l'optique de faire fructifier un nouveau diplôme* » (Mora et Robert, 2017, p. 4) En outre, la mesure de l'effet des reprises d'études sur les trajectoires soulève un défi méthodologique majeur du fait de l'hétérogénéité des profils de repreneurs. En effet, les « *retours ne témoignent pas exclusivement de difficultés d'insertion ; ils peuvent aussi répondre à des désirs de progression ou de réorientation professionnelles ou correspondre simplement à la remise en route d'un projet d'études temporairement suspendu* » (*ibid.*, p.1-2). Si les reprises motivées par la résolution d'une difficulté d'insertion sont un trait du processus de transition de l'école à l'emploi, la remise en route d'un projet d'étude inachevé s'inscrit dans la poursuite de la formation initiale et les désirs de progression dans la formation continue en début de carrière. Dans une zone floue entre la formation initiale et la formation continue (Borrás et Bosse, 2017), le phénomène questionne la représentation habituelle du processus de transition de l'école à l'emploi, qui suppose un point de départ, la fin de la formation initiale, et un point d'arrivée, parfois défini comme l'insertion professionnelle « convenable » (Vincens, 1997).

Dans cette communication nous proposons de poursuivre ces travaux sur les effets du retour en formation en élargissant l'horizon temporel d'observation et en considérant les reprises d'études comme un nouveau palier de l'orientation tout au long de la vie, afin de sortir de la dichotomie entre formation initiale et formation continue. Ce palier, jusqu'alors non étudié dans la littérature sur l'orientation, pourrait être traité comme le sont les paliers précédents d'orientation au collège et au lycée, à savoir des moments où « *s'expriment des mécanismes complexes qui concernent aussi bien les aspirations des élèves et leurs choix d'études que leur traitement par le système scolaire* » (Landrier & Nakhili, 2010, p. 23). Ici, les reprises d'études constitueraient un palier d'orientation particulier car il n'est pas institutionnalisé par le système éducatif, parfois rigide et hiérarchisé (Canzittu, 2018), le jeune en étant affranchi. Cependant, se situant à l'aube de leur vie d'adulte, il apporte aussi son lot de nouvelles

* Pacte, Université Grenoble Alpes - Centre associé Céreq de Grenoble.

** LaRAC, Université Grenoble Alpes.

*** Céreq.

contraintes, liées au marché du travail, à la prise d'autonomie et d'indépendance financière et personnelle notamment.

Afin d'étudier ce palier d'orientation singulier, nous mettons en œuvre une approche longitudinale mixte quantitative et qualitative consistant à porter un double regard sur un même objet, sans qu'une des deux méthodologies ne soit subordonnée l'autre (Dietrich *et al.*, 2012). Dans l'approche quantitative, le phénomène est étudié à partir de l'enquête Génération 2010 qui suit pendant sept ans les débuts de vie active d'une cohorte représentative au niveau national de jeunes sortis de formation initiale en 2010 à tous les niveaux de formation. Dans l'approche qualitative, il est saisi à partir de vingt et un entretiens biographiques dans le cadre d'une post-enquête à l'enquête Génération 2010. Nous avons analysé ces deux types de données afin de comprendre d'une part les déterminants et les processus de reprise d'études et d'autre part leur impact sur les trajectoires. Les résultats sont présentés en deux temps correspondant aux deux aspects du phénomène.

1. Déterminants et processus de reprises d'études

1.1. Deux sources de données mobilisées

L'enquête Génération 2010, fondée sur trois ré-interrogations successives en 2013, 2015 et 2017, a suivi les personnes durant sept années après la fin de leur formation initiale. Un calendrier permet de décrire rétrospectivement, mois par mois, leur situation principale : emploi, chômage, inactivité, alternance, formation-reprise d'études. Les repreneurs d'études sont repérés à partir d'un module de questions supplémentaires posées dans l'enquête à cinq ans qui identifie et caractérise les reprises d'études entamées entre 2010 et 2015 : niveau et spécialité du diplôme préparé, obtention ou non, date d'obtention, durée et modalités de la formation (alternance...), satisfaction concernant la situation avant la formation, changement éventuel d'orientation par rapport à la formation initiale. La population de repreneurs étudiée a été circonscrite aux reprises à visée diplômante entre 2010 et 2015, débutées au moins six mois après la fin de la formation initiale, sanctionnées ou non par un diplôme, des jeunes sortis avec un niveau de diplôme supérieur ou égal au baccalauréat : 18 % des sortants à ce niveau ont repris des études, 13 % ont obtenu un nouveau diplôme et 5 % ont tenté d'en obtenir un.

La probabilité d'avoir effectué un retour en formation a ensuite été estimée en fonction de quatre types de facteurs : les caractéristiques individuelles du diplômé, le parcours de formation, les conditions de vie et la situation professionnelle à l'entrée sur le marché du travail. Les deux motivations les plus fortement associés à la décision de revenir aux études sont de terminer un parcours inachevé et de pallier des difficultés d'accès à l'emploi. En effet, les sortants bacheliers ou non diplômés du supérieur, les sortants à bac + 3/4 hors « santé-social » ainsi que les personnes ayant arrêté à la suite d'un échec, pour une raison financière, à cause d'un refus dans la formation de leur choix ou parce que la formation n'existait pas à proximité, reprennent davantage leurs études. On observe par ailleurs une dynamique de mise en conformité avec le niveau scolaire familial (plus le niveau d'étude du jeune est inférieur à celui de ses parents, plus il reprend des études). De même, la situation dominante pendant la première année sur le marché du travail semble être un déclencheur, notamment le fait d'être au chômage ou en CDD. A l'opposé, le fait d'être en CDI réduit la probabilité de retour aux études.

En parallèle, des récits biographiques ont été recueillis sur la base du volontariat. Ont été sollicités des répondants à l'enquête Génération 2010 ayant donné leur accord pour être recontactés lors de l'interrogation de 2015. Onze femmes et dix hommes sortis avec au moins le niveau baccalauréat et ayant repris des études ont accepté un entretien (en face à face, en visioconférence ou par téléphone) entre octobre 2020 et février 2021, soit dix ans après la fin de leur formation initiale (Cf. Annexe 1). À partir des entretiens retranscrits, la reprise d'étude est analysée à la lumière du parcours antérieur – scolaire, d'études et professionnel – et du regard rétrospectif que les personnes portent sur celui-ci, mais aussi de leurs anticipations de l'avenir. L'analyse de ces entretiens éclaire les reprises d'études sous un angle différent, en mettant en lumière les motivations qui leur sont associées et le sens donné par les individus à cette démarche.

Quatre processus de reprise d'études sont distingués (Borras *et al.*, 2022, à paraître). Le premier vise à finaliser un parcours de formation initiale inachevé. Plusieurs motifs expliquent cette interruption précoce des études, un échec en formation mais aussi des raisons financières, motifs déjà repérés dans l'analyse quantitative, ou encore des raisons personnelles, comme des accidents de parcours du fait d'un problème de santé, d'une rupture familiale ou d'une erreur d'orientation. Dans le deuxième processus, l'objectif est de développer son employabilité face à des difficultés sur le marché du travail, comme l'impossibilité de trouver un emploi stable, un poste correspondant à ses ambitions ou encore dans sa région d'origine. Le troisième processus relève davantage d'un registre identitaire, le principal objectif de la reprise étant le développement d'une identité professionnelle en correspondance avec ses aspirations. La réalisation de soi au travail est ici centrale intégrant souvent la mise à distance des projections scolaires et parentales. Enfin, dans un quatrième processus, le retour en formation concerne des personnes insérées sur le marché du travail, dans le « *premier métier qui compte* » (Manifet, 2021, p.118). Les reprises d'études s'effectuent ici dans le cadre de la formation professionnelle continue et relèvent alors plutôt d'une logique de poursuite de carrière.

1.2 Les aspirations et choix d'orientation au cœur des reprises d'études

En tenant compte à la fois des choix passés et des projections d'avenir mais aussi du contexte immédiat précédant le retour en formation, l'approche qualitative situe la reprise d'étude dans un parcours saisi dans sa globalité. Dans les deux premiers processus, la reprise d'études semble principalement impulsée par le contexte immédiat, c'est-à-dire les conditions de sortie de formation initiale ou la situation sur le marché du travail, ce qui corrobore les analyses quantitatives sur les déterminants des reprises d'études. Dans les deux autres processus, le ressort fondamental de la reprise réside dans des aspirations individuelles s'inscrivant dans la dynamique longue des choix d'orientation scolaire et professionnelle. Les individus racontent dans quelles circonstances ils ont pris conscience de leurs aspirations individuelles et d'éventuels décalages avec leur situation. Ils situent ainsi la décision de reprise d'étude par rapport à leurs choix scolaires.

Certains, comme Tom¹, n'évoquent aucun décalage et se sentent à leur place tout au long d'un parcours linéaire qui semble tracé d'avance. Ayant très tôt au lycée « *choisi infirmier pour après être sûr d'avoir un travail* », il découvre le métier d'anesthésiste lors d'un stage. Déterminé à évoluer vers ce métier, il débute dans un centre hospitalier « *pour pouvoir poursuivre après mes études en tant qu'infirmier anesthésiste* ». De même Jean, malgré quelques hésitations au début de ses études supérieures trouve sa voie en tant que moniteur éducateur. Son retour en formation est motivé par le souhait de prendre des responsabilités dans son métier : « *Je me dis que bon, moi j'aime quand même ce que j fais, que j'ai tenté des choses, mis en en place des projets, mais que ça suit pas, que ma hiérarchie suit pas, pourquoi pas passer chef ? Et donc là je passe les diplômes, enfin je m'inscris en formation en CIF-CDD, de responsable d'entreprise de l'économie sociale et solidaire.* »

D'autres pointent des décalages survenus à différent moments du parcours. Ils expliquent avoir cherché une nouvelle orientation en phase avec leurs aspirations. Certains la trouvent, plus ou moins aisément. Justine débute comme ingénieure dans le bio-médical, un domaine qui l'a intéressée pendant son cursus. Au fil des années, peu à peu « *dégoutée par ce milieu* », elle regrette « *d'avoir passé un diplôme d'ingénieur pour faire de la gestion de projet* » : « *En fait pendant ces trois ans je me suis rendue compte que j'étais loin de ma (rire) de mes goûts initiaux qui étaient plus tournés vers les sciences de la vie et de la terre. J'ai décidé de partir sur mes congés et de faire de l'écovolontariat.* » Elle démissionne de son CDI afin de percevoir les allocations chômage et préparer sa reconversion en s'inscrivant dans un master spécialisé dans l'environnement. Valentin, dès son stage de fin d'études d'ingénieur, « *désillusionné* » par « *l'aspect humain mis de côté* », se demande : « *Qu'est-ce que je vais faire de ma vie en fait, autre chose que ce pourquoi j'ai été formé ?* » Renonçant à devenir ingénieur, formation qu'il a d'ailleurs choisie par défaut « *parce qu'il avait] des facilités en maths et en physique* » et « *pour garder des portes ouvertes* », il cherche une nouvelle voie pendant plusieurs années. Il sera enseignant contractuel pendant six ans avec une année d'interruption pour préparer un BPREA (brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole).

¹ Les prénoms des interviewés ont été remplacés par des pseudos.

Parfois cependant, le chemin est plus difficile et les reprises d'études non concluantes. Anna, après quelques mois dans un premier emploi, dans lequel dit-elle « *les techniques de vente m'ont vraiment dégoûtée* », reprend des études d'infirmière, qu'elle ne mène pas à terme. Elle travaille ensuite dans le domaine social avec « *l'objectif de faire des économies pour voyager* » et affirme pour la première fois des choix personnels : « *Et en parallèle de ça j'ai repris une de mes anciennes passions qui était du coup le théâtre et le cirque notamment. Et je faisais pas mal de bénévolat dans des associations culturelles.* » Amélie, titulaire d'une licence tourisme et passionnée par l'Asie déchante durant un stage en agence de voyage : « *C'était purement de la vente hein, et... j'avais pas forcément vu ce côté-là avant d'être dans le vif du sujet.* » Elle occupe ensuite différents emplois « *plus par défaut que par envie* », « *par nécessité* » pour payer son loyer, préférant l'intérim « *parce qu'au moins je sais que je reste pas dans la boîte, voilà je prends ça avec plus de légèreté* », jusqu'à se dire : « *Il serait peut-être temps que tu fasses quelque chose qui te plaît* ». Revenant à ses centres d'intérêt, « *les langues étrangères, euh... le domaine... artistique, euh... littéraire et cetera* », elle s'installe comme auto-entrepreneur avec le projet d'enseigner le français aux étrangers et prépare le DAEFLE (diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langues étrangères), mais ne passe finalement pas l'examen.

D'autres encore ressentent des insatisfactions vis-à-vis de leur situation mais davantage du fait de la précarité et du peu d'intérêt pour les emplois qui leur sont accessibles. Ils se réorientent dans l'urgence afin de retrouver un emploi stable sans qu'une aspiration particulière ne guide leurs choix. Chloé, titulaire d'un bac ES, s'engage « *sur un coup de tête* » dans l'armée pour suivre une formation militaire de niveau CAP. Elle trouve sa vocation et fera une carrière d'officier. Liane, titulaire d'un baccalauréat professionnel, « *laboratoire contrôle qualité* » passe un CAP d'aide-soignante parce qu'elle ne trouve pas d'emploi : « *Il fallait que je fasse quelque chose [...] ça ne me plaisait pas forcément.* » Comme Valentin, elle évoque une orientation scolaire par défaut : « *J'étais un petit peu paumée, je ne savais pas vraiment (...) ce que j'avais envie de faire donc voilà.* »

1.3 Reprises d'études « en continuité » et « réorientations »

Les reprises d'études s'apparentent à un nouveau palier de l'orientation scolaire et professionnelle, des moments autour desquels se révèlent les aspirations dans une confrontation avec la réalité du marché du travail. Deux types de reprises peuvent être distingués, celles qui s'inscrivent dans la « continuité » de la formation initiale et confortent les choix passés et les « réorientations » qui marquent une rupture. Les deux approches quantitatives et qualitatives éclairent de manière complémentaire les profils des personnes concernées et les conditions matérielles de mise en œuvre.

Dans les récits, la distinction entre reprises d'études en continuité et réorientations est réalisée par le chercheur en comparant les diplômes et spécialités de formation initiale et les diplômes visés par la reprise d'études. Sur les vingt et un récits, huit correspondent à des reprises en continuité et treize à des réorientations (Cf. Annexe 1). Dans l'enquête Génération 2010, le fait de reprendre ses études pour se réorienter est appréhendé à partir de la question suivante : « *Est-ce que votre reprise d'études est un changement d'orientation par rapport à votre formation initiale (oui tout à fait/oui en partie ou non).* » Cette variable correspond donc davantage à la perception qu'à la mesure objective d'un changement de filière. Statistiquement, les réorientations sont majoritaires : 56 % se sont réorientés, dont 30 % totalement et 26 % de manière partielle. C'est l'expérience du marché du travail qui a permis à ces jeunes de revoir leurs aspirations initiales dans une majorité des cas (59 %). Ces réorientations sont parfois ancrées dans le parcours d'orientation du jeune avant la sortie du système éducatif, comme on a pu le percevoir dans les propos de Valentin qui sait, dès son stage de fin d'études, qu'il ne sera pas ingénieur ou d'Anna qui a suivi des études de commerce en alternance pour répondre aux attentes parentales et dont l'orientation vers des études théatrales après le bac a été contrariée : ainsi 41% des jeunes en réorientation partielle et 31% des jeunes en réorientation totale en avait déjà eu l'idée à la fin de leur formation initiale en 2010.

Une analyse économétrique « toutes choses égales par ailleurs » permet de mettre en exergue les caractéristiques (parcours antérieur, conditions de vie et situation sur le marché du travail) distinguant les jeunes qui considèrent que leur reprise d'étude est « totale » de ceux qui ne se réorientent pas ou se réorientent partiellement (Annexe 2).

À caractéristiques socio-éducatives et parcours professionnels égaux par ailleurs, le diplôme obtenu est fortement associé à la probabilité de se réorienter totalement. Les titulaires d'un bac + 2 ou d'un bac +5 (diplômes professionnalisants et plus favorables pour l'insertion professionnelle) ont significativement moins de chances de reprendre leurs études en changeant totalement d'orientation que les sortants aux autres niveaux de diplôme. Ces derniers reprennent davantage en continuité. La probabilité d'être en réorientation est d'autant moins élevée que le jeune est plus satisfait de sa situation sur le marché du travail avant la reprise d'étude. Ces résultats corroborent les analyses qualitatives précédentes. Ainsi, après le parcours scolaire antérieur, une des principales motivations de la réorientation est la situation professionnelle dépréciée subjectivement par les jeunes diplômés.

En revanche, à caractéristiques comparables, la situation sur le marché du travail l'année précédant la reprise d'études (emploi à durée indéterminée ou déterminée, chômage, inactivité, etc.) n'a pas d'influence sur le fait de changer de voie. L'analyse des statuts dans les récits montre également que les reprises d'études en continuité comme les réorientations peuvent tout à fait s'adresser à des personnes en CDI, en CDD ou au chômage avant et pendant la reprise. Cependant, les reprises d'études en continuité de personnes en emploi semblent souvent financées par les fonds de la formation continue (employeurs, Fongecif). Sauf dans le cas de formations internes dispensées après un accès direct à un nouveau métier (armée, banque...), les réorientations sont pour leur part plus souvent financées par l'assurance chômage, à la suite d'une rupture conventionnelle d'un CDI ou une fin de CDD. Cependant les allocations perçues apparaissent insuffisantes et sont complétées par un emprunt bancaire, des soutiens familiaux des parents ou du conjoint ou des emplois alimentaires.

Lors de ce « nouveau palier d'orientation », les jeunes s'autorisent parfois des changements de voies imposant de repartir à zéro. Les réorientations supposent en effet davantage de recommencer un parcours : la probabilité de réorientation est multipliée par 4 quand le jeune reprend pour un diplôme inférieur à son diplôme de sortie et par 2,3 quand il reprend pour un diplôme de même niveau par rapport aux jeunes reprenant pour un diplôme de niveau supérieur.

Enfin, dès que le profil académique, la situation professionnelle et la satisfaction sont contrôlés, ni les origines sociales et migratoires, ni le genre ne sont significativement liés à un changement d'orientation. Toutefois, les jeunes sautent d'autant plus le pas pour une réorientation qu'ils ont déjà un niveau d'études supérieur à celui de leurs parents à la sortie du système éducatif. Tout se passe donc comme si on s'autorisait davantage une nouvelle orientation après avoir atteint un niveau d'études satisfaisant à la mobilité sociale ou scolaire ascendante (45% de chances en plus que pour les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur ou égal à celui de leurs parents).

2. L'impact des nouveaux diplômes sur la trajectoire

2.1 Approche quantitative : un accès à l'emploi pénalisé pour les « réorientations » et des trajectoires ascendantes pour les reprises d'études en « continuité »

Nous proposons maintenant d'analyser l'impact des reprises d'études selon qu'il s'agit de « réorientations totales » ou de reprises « plus en continuité », en mobilisant les données de l'enquête Génération à partir de laquelle une série de modélisations a été menée. Afin de tenir compte des profils particuliers des repreneurs (dont on sait qu'ils jouent également sur les conditions de leur insertion professionnelle) sur l'impact d'un passage par une reprise d'études avec et sans changement de voie sur le processus d'insertion professionnelle, une estimation « toutes choses égales par ailleurs » à l'aide d'équations simultanées (biprobit) a été réalisée. Cette modélisation permet de tenir compte des caractéristiques observées des bénéficiaires (profil socioéducatif, éléments de parcours professionnel etc.) mais également des *aptitudes inobservables* (confiance en soi, motivation, goût du risque...) qui influencent à la fois le déroulement du processus de reprise d'études et d'insertion. Les caractéristiques mobilisées dans ces modèles sont celles dont on sait qu'elles ont un impact sur l'insertion après sept

années de vie active. Une synthèse des résultats concernant l'impact des reprises d'études en distinguant les reprises avec réorientation et sans réorientation ou réorientation partielle, sur différents indicateurs d'insertion professionnelle est présentée en annexe 3.

Après contrôle des variables de sélection agissant sur la reprise d'études et des caractéristiques inobservables de jeunes ayant obtenu un nouveau diplôme, il apparaît que les jeunes ayant obtenu un nouveau diplôme ont moins de chances que les jeunes n'ayant pas repris d'études d'être en emploi sept ans après la fin de leur formation initiale. Cet effet négatif est à nuancer puisqu'il n'est observé que pour les jeunes ayant repris pour un diplôme correspondant à un changement d'orientation (pas d'effet pour ceux « en continuité »). Par ailleurs, il n'y a pas d'effet du nouveau diplôme sur la probabilité d'être en emploi à durée indéterminée en 2017 (peu importe le degré de changement d'orientation). Enfin, après sept premières années de vie active, l'impact positif sur l'emploi de niveau cadre et le salaire est perceptible uniquement pour les nouveaux diplômés sans changement d'orientation.

Le bilan est donc mitigé à cet horizon concernant l'impact de l'obtention d'un nouveau diplôme avec un retour à l'emploi et à l'emploi durable encore très incertain mais avec de meilleures conditions d'emploi une fois celui-ci obtenu si celui-ci est « en continuité ». Ces résultats montrent que l'insertion des jeunes ayant obtenu un nouveau diplôme et s'étant réorientés sera peut-être plus favorable à plus long terme mais que l'horizon de sept années de vie active et seulement deux années après le nouveau diplôme pour certains n'est encore pas suffisant pour appréhender tous les effets de ce dernier. Ainsi, ce palier d'orientation apparaît comme celui où les choix de reconversion se font au prix d'une insertion retardée. Les récits recueillis viennent apporter un éclairage sur le déroulement des années suivant la reprise d'études.

2.2 Illustration et interprétation à partir des récits de vie

Les entretiens permettent d'illustrer et de fournir des pistes pour interpréter les résultats des modélisations statistiques précédentes. En cohérence avec le champ de ces modélisations qui ne porte que sur les personnes « re-diplômées », cette partie n'exploite que les dix-huit récits de personnes ayant obtenu un nouveau diplôme et exclut les trois parcours interrompus avant leur terme.

Plusieurs éléments présents dans les récits permettent de mieux comprendre pourquoi les réorientations apparaissent pénalisantes au regard de la situation d'emploi en 2017. Il est rare, lorsqu'une réorientation se dessine, que le choix de la nouvelle formation, sa mise en œuvre jusqu'au diplôme et l'accès à l'emploi s'enchaînent de manière fluide. En général, le processus est long et complexe, ce qui retarde l'insertion et l'entrée dans la carrière.

Faire le deuil du projet précédent ou en mûrir un nouveau, mettre en place les conditions de financement de la reprise d'études peut prendre plusieurs années. Lina, dont le « rêve » de devenir prof s'est « écroulé » après ses multiples échecs à l'université, a réussi à mettre un « pied dans l'éducation » grâce à un poste d'assistante d'éducation contractuelle : « *J'ai tellement adoré que j'ai fait ça pendant sept ans, [le temps de] digérer ça, c'était extrêmement dur franchement psychologiquement.* » Au milieu de ces sept années, elle tente une formation de « maquillage artistique et professionnel », mais se heurte à l'absence de débouchés professionnels. Valentin, ingénieur en reconversion dans le maraîchage, reprend son emploi d'enseignant contractuel pendant trois ans après l'obtention de son nouveau diplôme, attendant de se « sentir prêt » à s'installer, ce qu'il fait en 2019, avec l'opportunité de louer un terrain agricole.

Pour les réorientations menées dans l'urgence, sans que les personnes aient pris le temps de mûrir un nouveau projet, il arrive qu'une seconde reprise d'étude advienne plus tard dans le parcours, mettant à nouveau l'emploi en suspens. Une vocation d'éducatrice naît enfin chez Liane dans l'exercice de son métier d'aide-soignante. Après deux démarches réussies de VAE de monitrice-éducatrice puis d'éducatrice, elle démissionne de son CDI. En 2020, après un congé parental et une recherche d'emploi conforme à ses nouveaux diplômes, elle occupe un emploi d'éducatrice à mi-temps en CDD².

² Outre Liane, plusieurs interviewés mentionnent de nouvelles reprises d'études dans leur parcours, soit pour continuer à chercher leur voie, soit pour évoluer professionnellement. Il y a sans doute un biais dans les entretiens.

L'accès à un emploi convenable après une reconversion nécessite parfois de passer par des étapes intermédiaires, des emplois précaires ou déclassés. Afin de « *mettre un pied dans le milieu* », Justine accepte des vacances de catégorie C « *pas du tout de [son] niveau* », passe des concours de catégorie A et B, subit des baisses de salaire : « *Fonctionnaire stagiaire, c'est une petite paie [...] c'est pas forcément évident de retomber aussi bas quand on a, ben voilà, quand on était dans une vie active.* » Elle trouve ainsi peu à peu « *l'accomplissement de sa reconversion* ». Titularisée comme ingénieur au sein du Ministère de l'écologie, elle entame véritablement une nouvelle carrière en 2020.

À l'opposé, différents éléments des parcours marqués par une reprise « en continuité » viennent expliquer les trajectoires ascendantes. D'un part, ces reprises visent des diplômes de niveau supérieur ou égal mais jamais inférieur comme pour certaines des réorientations précédentes. Elles s'inscrivent donc dans des trajectoires scolaires ascendantes. D'autre part, elles sont motivées par l'espoir d'une trajectoire professionnelle ascendante. Salomé a poursuivi des études pour quitter la comptabilité dans laquelle la « *cantonnait* » son BTS et aller vers du contrôle de gestion et des responsabilités : « *Je n'étais plus une petite main [...]. J'étais beaucoup plus autonome. J'avais un périmètre beaucoup plus grand.* » Recrutée comme assistante contrôleur de gestion junior, elle évolue vers un poste senior, le salaire suit, « *de 2 100 à 2 400 brut* ». Malgré ses difficultés à trouver un emploi public dans l'urbanisme, Jules titulaire d'un premier master dans ce domaine a persévéré en préparant un second master lui apportant des compétences complémentaires tout en infléchissant sa recherche d'emploi du secteur public vers le secteur privé, pour la rémunération : « *Et moi je me disais, si je fais des études longues, je m'étais toujours dit, il faut que je gagne 3000 euros par mois. [...] La passion, l'urbanisme, ça penchait plutôt pour... dans le côté public, mais le salaire n'allait pas avec.* » Il débute chez un promoteur immobilier, au sein duquel il « *gravit les échelons* » : responsable de développement junior, confirmé, directeur du développement adjoint, directeur du développement « *tout court* ».

Conclusion

Dans cette recherche, les deux méthodes quantitative et qualitative utilisées de manière complémentaire dans la compréhension d'un même phénomène socio-éducatif comme les reprises d'études précoces se « *nourrissent l'une l'autre et apportent une plus-value scientifique au travail de recherche* » (Dietrich *et al.*, 2012, op. cit., p.209). Aux différentes étapes, l'alliance des méthodes remplit des fonctions différentes : formuler une nouvelle hypothèse de recherche, dépasser les cas singuliers des récits en montant en généralité grâce aux statistiques, illustrer et interpréter les résultats des modélisations à partir des récits. Plutôt qu'appréhender les reprises d'études comme des réponses à des difficultés d'insertion professionnelle, ce dialogue a conduit à les considérer comme un nouveau palier de l'orientation scolaire et professionnelle. L'analyse qui découle de cette hypothèse éclaire le phénomène de reprise d'études précoces et le processus de transition de l'école à l'emploi sous des angles nouveaux. La confrontation au marché du travail et les premières expériences professionnelles deviennent des moments privilégiés durant lesquels les jeunes prennent conscience de leurs aspirations personnelles et professionnelles et revisitent leurs choix d'orientation. Lorsqu'ils confortent ces choix, les reprises d'études servent des souhaits de promotion en début de carrière et leur impact est positif sur la progression de salaire et le statut. Lorsqu'ils les révisent, elles sont mobilisées pour des reconversions. Celles-ci ne dépendent pas de la situation ou du statut sur le marché du travail juste avant la reprise, mais de l'insatisfaction ressentie subjectivement. Leur mise en œuvre prend du temps, plusieurs années parfois, retardant l'accès à l'emploi et l'entrée dans la carrière, l'horizon de sept ans n'étant toujours pas suffisant pour faire fructifier ces démarches.

L'enquête étant basée sur le volontariat, les personnes ayant accepté d'être interviewées se caractérisent vraisemblablement par une forte propension à la reprise d'études et à ne pas se satisfaire de situations qui ne leur conviennent pas.

Bibliographie

- Borras, I. & Bosse, N. (2017). Les universités françaises à l'heure de la formation tout au long de la vie : une ultime chance d'ouverture aux adultes ? *Formation emploi*, 138, 117-138. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.5099>.
- Borras, I., Bosse, N., Nakhili, N. & Robert, A., (2022, à paraître). *Reprenre des études : une affirmation de soi en tant qu'adulte*. Céreq, Essentiels.
- Canzittu, D. (2018). Une comparaison internationale sur l'approche orientante, comment l'éducation à l'orientation est-elle intégrée dans les systèmes scolaires ? *Contribution pour la conférence de consensus du CNESEO*.
- Dietrich, P., Loison, M. & Roupnel, M. (2012). 10 – Articuler les approches quantitative et qualitative. Dans : Serge Paugam (Ed.), *L'Enquête sociologique*. Paris: Presses Universitaires de France, 207-222. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0207>
- Manifet Christelle, Quels publics et quels sens pour la reprise d'études à l'université, in Couppié Thomas (Coord.), Dupray Arnaud (Coord.), Gasquet Céline (Coord.), Lemistre Philippe (Coord.), Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics, Céreq Essentiels, n° 3, 2021, 146 p.
- Mora, V. & Robert, A. (2017). Retours précoces sur la voie des diplômés : vers une formation « tout au long du début de la vie » ? *Céreq Bref*, 360. <https://doi.org/10.57706/cereqbref-0420>.
- Mora, V. (2018). Comment les conditions d'insertion des jeunes se sont transformées en vingt ans ? Dans : Couppié, T. Dupray, A. ; Epiphane, D. & Mora V. (Ed.), *Vingt ans d'insertion professionnelle des jeunes*, Céreq Essentiels, 1, 51-59.
- Landrier, S. & Nakhili, N. (2010). Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France. *Formation emploi*, 109, 23-36. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.2734>.
- Robert A. (2020) Reprises d'études en début de vie active : acquérir un diplôme reste le graal, *Bref Céreq*, 396.
- Rose, J. (1996). L'organisation des transitions professionnelles entre socialisation, mobilisation et recomposition des rapports de travail et d'emploi. *Sociologie du travail*, 38 (1), 63-79.
- Vincens, J. (1997). L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle, *Formation-Emploi*, 60, 21-33.

Annexe 1

Profils et parcours des personnes interviewées

Prénom (âge)	Diplômes et spécialités : formation initiale -> reprise d'études	Situations et expériences entre 2010 et la reprise	Situation/Ressources pendant la reprise	-Parcours après la reprise -Situation en 2020
	Continuité formation initiale			
Albert (33)	L3 musicologie -> Certificat d'études musicales au conservatoire (non validé)	Vendeur de figurines (CDD, auto-entrepreneur), cours de guitare (vacations)	Inactif/Héritage familial	Inactif, problèmes de santé, cherche sa voie
Jean (33)	Moniteur éducateur -> responsable reprise ESS	Service civique, moniteur éducateur (CDD)	CIF CDD/Fongecif	Chef de service, titularisation en cours
Jules (33)	M2 géographie et urbanisme -> M2 droit de l'urbanisme	Employé de cinéma (CDI), chargé d'affaires, cabinet d'urbaniste (CDD), chômage	CIF CDD/Fongecif+ prêt bancaire	Chargé de développement, responsable d'équipe, directeur (CDI, promotion immobilière)
Maëlle (31)	Bac STT agronomie, L1 anthropologie -> BTS protection de la nature, L3 écologie, M2 médiation scientifique	Vendeuse en magasin d'alimentation bio (CDD)	Job étudiant, service civique/Allocation chômage et soutiens familiaux	Responsable association municipale de promotion du patrimoine naturel (2 CDD 6 mois, contrat 3 ans)
Maurice (30)	BTS systèmes électroniques -> LPro technico-commercial	Technicien test électronique (CDI)	CDI/FC employeur	Démission, 2 ans en Australie Technicien industrie électronique (CDI)
Nathan (32)	BTS comptabilité, L3 économie gestion, M1 non validé -> DCG	Poste administratif en université (CDD), collab. comptable en cabinet d'expertise (CDI)	CDI/FC employeur	Promotion interne : chargé de mission. Démission. Responsable comptable : PME, intérim, groupe international (CDI)
Salomé (32)	Echec médecine, BTS comptabilité -> DCG, DSCG non validé	Assistante comptable (intérim) et chômage	Contrat d'apprentissage	Assistante contrôleur de gestion junior puis senior (CDD, puis CDI)
Tom (31)	Infirmier -> infirmier anesthésiste	Infirmier (CHU)	Fonctionnaire/FC employeur	Infirmier anesthésiste (CHU)
	Réorientations			
Amélie (34)	LPro Tourisme -> DAEFLE (Diplôme d'aptitude à l'enseignement de Français langue étrangère) (non validé)	Conseillère en location immobilière, formation, assistante administrative (CDD, intérim) et chômage	CDD puis chômage/Allocation chômage	-Enseignante FLE (autoentrepreneur), assistante manager (CDD) -Recherche d'emploi.
Anna (31)	LPro commerce (alternance) -> infirmière (non validée)	Deux CDD dans la vente, chômage	Chômage/Allocation chômage, soutien conjoint en emploi	Conseillère sociale (CDD), médiation culturelle (bénévolat, emploi aidé), gestionnaire administrative (CDI).
Alice (31)	DUT carrières juridiques, L3 droit -> infirmière	Stage fin d'études en hôpital, Femme de ménage en maison de retraite (CDD)	Chômage /Allocation chômage & soutiens familiaux	Infirmière libérale
Chloé (29)	Bac ES -> formation interne de l'armée niveau CAP	Vente, restauration rapide (CDD, intérim)	Militaire	Sous-officier puis école d'officier en 2017-2018
Guérin (30)	Échec médecine -> infirmier	Manutentionnaire (intérim), aide-soignant (CDD)	Chômage/Allocation chômage, jobs étudiants	Infirmier en hôpital
Jeanne (31)	L1 LLCE et L1 LEA non validées -> BTS assistant manager, LPro communication	Fille au pair	Etudiante/Jobs étudiants, prêt bancaire, vit chez sa mère	-Secrétariat, administratif, service client (CDD) et chômage. -Recherche d'emploi
Jordan (36)	DUT GEA, M2 droit et sciences politiques -> formation interne métiers de la banque (Bac+3)	Saisonnier, chargé de mission (CDD communauté d'agglomérations), assistant commercial (CDI banque)	CDI / FC employeur	Promotion interne : attaché de secteur, conseiller commercial (particuliers, international, gestion de patrimoine)
Justine (33)	Ingénieur en technologies de l'information pour la santé -> Mastère Bac + 6 en gestion des ressources naturelles	Ingénieure en imagerie médicale CHU (CDD), dans une entreprise de solutions IT pour la santé (CDI)	Chômage/ Allocation chômage + économies	-Postes de catégorie C (CDD, vacations), puis concours de catégorie B et A -Cadre A de la fonction publique
Liane (30)	Bac pro laboratoire contrôle qualité (apprentissage) -> aide-soignante	Agent en école primaire (CDD temps partiel)	Chômage/Allocation chômage et conjoint en emploi	-Aide-soignante (CDI), VAE de monitrice éducatrice puis d'éducatrice -Educatrice (CDD, mi-temps) et recherche d'emploi
Lina (36)	L1 histoire de l'art, L1 sociologie, deux L1 géographie non validées -> formation en maquillage artistique et professionnel	Secrétaire commerciale (CDI), assistante d'éducation (CDD)	Chômage/Allocation chômage et prêt bancaire	-Chômage, puis assistante d'éducation (CDD, CUI) -Agent polyvalent (logements pour personnes âgées, CDI mi-temps).
Sophie (30)	Bac STT santé et social -> Licence sociologie	Vendeuse (CDD)	Jobs étudiants/Vit chez ses parents	-Congés parental. Vendeuse, employée (CDD). -En recherche d'emploi
Valentin (34)	Ingénieur traitement de l'eau -> brevet professionnel responsable d'exploitation agricole (BPREA)	Enseignant contractuel dans le secondaire	Chômage/Allocation Chômage	-Enseignant contractuel dans le secondaire -Maraicher en cours d'installation
Victor (37)	DUT, L3, M2, doctorat chimie -> professeur des écoles	Technicien chimie (CDD), ingénieur à l'université (CDD)	Chômage/congé parental /Allocation chômage & soutien du conjoint	Professeur des écoles

Annexe 2

Probabilité que le changement d'orientation soit « oui tout à fait » vs « en partie ou pas du tout »
(logit binaire)

Variables		Odds ratio
Genre	Homme	Ref.
	Femme	Ns
Enfants avant la reprise d'études	Non	Ref.
	Oui	Ns
Situation d'habitat l'année précédant la reprise d'études	Vit seul	Ref.
	Vit chez ses parents	Ns
	Vit en couple	Ns
Origine étrangère	Non	Ref.
	Oui	Ns
Origine sociale	Au moins un parent cadre	Ns
	Au plus un parent ouvrier ou employé et 0 cadre	Ns
	Deux parents ouvriers ou employés	Ref.
Niveau de diplôme	Bacheliers sortants du secondaire	Ref.
	Non diplômés du supérieur	Ns
	BAC+2	0,627*
	BAC+3/4	Ns
	BAC +5 et plus	0,460**
Indicatrice "Niveau de sortie inférieur au plus haut diplôme détenu"	Non	Ref.
	Oui	Ns
Arrêt subi	Non	Ref.
	Oui	Ns
Sortie sur un échec	Non	Ref.
	Oui	Ns
Niveau d'études du jeune par rapport à celui de ses parents	Inférieur	Ns
	Egal	Ref.
	Supérieur	1,456*
Situation dominante sur la première année sur le marché du travail	Emploi à durée déterminée	Ref.
	Chômage ou inactivité	Ns
	Emploi à durée indéterminée	Ns
	Reprise d'études-alternance	Ns
Lieu de résidence en 2013	Centre-ville	Ref.
	Banlieue	Ns
	Etranger + Collectivités d'Outre-Mer (COM)	Ns
	Rural	Ns
	Ville isolée	Ns
Résidence en Zone Urbaine Sensible à la fin des études	Non	Ref.
	Oui	Ns
Satisfaction de sa situation professionnelle avant la reprise d'études	Oui tout à fait	0,324***
	Oui, plutôt	0,278***
	Plutôt non	0,482***
	Pas du tout	Ref.
Modalité de la reprise d'études	Alternance ou en lien avec l'emploi	Ref.
	Classique ou autre	1,396**
Niveau du diplôme préparé par rapport à celui en fin de formation initiale	Inférieur	4,048***
	Egal	2,377***
	Supérieur	Ref.

* p<0.10, ** p<0.05, *** p<0.01

Champ : Jeunes sortis de formation initiale en 2010 en ayant obtenu un baccalauréat et ayant repris des études dans leurs 5 premières années de vie active.

Source : enquête Génération 2010 à 7 ans.

Annexe 3

Synthèse des résultats des modélisations sur l'impact du nouveau diplôme obtenu selon le degré de changement d'orientation par rapport à la formation initiale

Indicateurs d'insertion à 7 ans	Coefficient pour la variable nouveau diplôme avec changement total d'orientation		Coefficient pour la variable nouveau diplôme sans changement total d'orientation		Coefficient pour la variable nouveau diplôme obtenu (tout degré de changement confondu)	
	(Référence= pas de reprise d'études dans les 5 ans)					
	Modèle simple (1)	Modèles d'équations simultanées (2)	Modèle simple (1)	Modèles d'équations simultanées (2)	Modèle simple (1)	Modèles d'équations simultanées (2)
En emploi ¹	-0.304***	-0.992**	ns	ns	ns	-0.602**
En EDI* ²	0.188***	ns	0.188***	ns	0.166***	ns
Emploi de cadre ²	0.395***	ns	0.658***	1.115***	0.556***	0.817***
Salaire ³	0.0578***	ns	0.0794***	0.385***	0.0705***	0.311***

(1) Modèles simples : MCO (ln salaire) ou Probit (autres indicateurs)

(2) Biprobits ou régression à variables instrumentales (pour le salaire)

*Emploi à durée indéterminée = CDI, fonctionnaire, non salarié

Champ des modèles :

¹ parmi tous

² parmi jeunes en emploi à 7 ans

³ parmi jeunes en emploi salarié à 7 ans

Variables communes : Reprise d'études, Genre, Niveau de diplôme et spécialité, sortie sans obtenir de diplôme en fin de formation initiale, origine sociale, origine étrangère, lieu de résidence (ZUS, Ile-de-France, zone géographique), enfants avant 2017.

En plus pour « En EDI » et « Emploi de cadre » : nombre de mois passé en emploi pendant les 7 ans.

En plus pour « salaire » : nombre de mois passé en emploi pendant les 7 ans, PCS en 2017, ancienneté en emploi, temps partiel, poste d'encadrement, secteur d'activité, taille de l'entreprise.

Variables équation de sélection (reprise d'études dans biprobit) : Genre, Niveau de diplôme et spécialité, sortie sans obtenir de diplôme en fin de formation initiale, arrêt des études subi, réorientation en cours de formation initiale, origine sociale, origine étrangère, écart avec le niveau d'études des parents, enfants avant 2011, lieu de résidence (ZUS), parcours professionnel la première année.